



HAL
open science

Une nouvelle inscription romaine provenant du castrum de Divio (Dijon)

Sabine Lefebvre, C. Lassus-Minvielle

► **To cite this version:**

Sabine Lefebvre, C. Lassus-Minvielle. Une nouvelle inscription romaine provenant du castrum de Divio (Dijon). *Revue archéologique de l'Est*, 2016, 65, pp.383-390. halshs-01576430

HAL Id: halshs-01576430

<https://shs.hal.science/halshs-01576430v1>

Submitted on 23 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue archéologique de l'Est

tome 65 | 2016
n°188

Une nouvelle inscription romaine provenant du *castrum* de *Divio* (Dijon)

Sabine Lefebvre et Clément Lassus-Minvielle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/8815>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2016
Pagination : 383-390
ISBN : 978-2-915544-36-7
ISSN : 1266-7706

Ce document vous est offert par SCD - Université de Bourgogne (Dijon)



Référence électronique

Sabine Lefebvre et Clément Lassus-Minvielle, « Une nouvelle inscription romaine provenant du *castrum* de *Divio* (Dijon) », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 65 | 2016, mis en ligne le 09 octobre 2017, consulté le 23 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rae/8815>

© Tous droits réservés

UNE NOUVELLE INSCRIPTION ROMAINE PROVENANT DU *CASTRUM* DE *DIVIO* (DIJON)

Sabine LEFEBVRE*, Clément LASSUS-MINVIELLE**

Mots-clés *Castrum*, *Divio*, *épigraphie funéraire*.

Keywords *Castrum*, *Divio*, *funeral epigraphy*.

Schlagwörter *Castrum*, *Divio*, *Grabinschriften*.

Résumé *Connu par des sources littéraires antiques tardives, le castrum de Dijon a laissé quelques traces dans l'urbanisme contemporain. Les cartes anciennes, l'étude des carnets de Louis-Bénigne Baudot, ainsi qu'un réexamen de visu des restes conservés permettent aujourd'hui de renforcer notre connaissance de l'enceinte tardive. L'enquête de terrain a ainsi permis de retrouver une inscription funéraire, inédite, gravée sur un « pyramidion », forme typique des monuments lingons.*

Abstract *Known by literary sources from the Late Roman period, the Castrum of Dijon has marked today's urbanism. Old maps, the study of Louis-Bénigne Baudot's notebooks and the reassessment of the preserved ruins have improved our knowledge of the Late Roman enclosed. A survey in the town itself has brought to light a new funerary inscription engrave on a "pyramidion", a typical shape for Lingone monuments.*

Zusammenfassung *Das in spätantiken Schriftquellen bezeugte Castrum von Dijon hat im zeitgenössischen Urbanismus der Stadt mehrere Spuren hinterlassen. Alte Landkarten, die Studie der Schriften von Louis-Bénigne Baudot, sowie eine erneute Überprüfung der archäologischen Reste verbessern unsere Kenntnis der spätantiken Befestigungsmauer. Bei der Feldstudie stieß man auf eine neue Grabinschrift, die auf ein für die Bauwerke der Lingonen typisches „Pyramidion“ graviert war.*

L'occupation permanente d'un site depuis l'Antiquité rend trop souvent son étude difficile. Néanmoins, la patience et les efforts des chercheurs permettent d'améliorer peu à peu les connaissances. Touche par touche, c'est l'image d'une ville qui peut ainsi être proposée. Le cas de Dijon est à cet égard très représentatif. Textes antiques, cartes et plans anciens, découvertes archéologiques plus récentes fournissent des données qui peu à peu se complètent. Un travail récent mené sur le *castrum* de *Divio*¹ permet de proposer un complément d'informations sur les restes architecturaux conservés de l'enceinte mais aussi sur divers blocs demeurés en des mains privées : parmi eux figure une inscription inédite gravée sur un « pyramidion ».

Relevant de la cité des Lingons, le *Divio* antérieur au III^e siècle n'est que très peu connu. Sa localisation même pose problème : en effet, si les murs du *castrum* permettent une parfaite localisation de l'occupation tardive du site, l'implantation de la voie d'Agrippa de Lyon à Trèves, et dans le cadre local, de Chalon-sur-Saône à Langres, à 500 m à l'est, laisse supposer que l'occupation du Haut-Empire pouvait la juxter (fig. 1). Mais on ignore tout du phénomène urbain de cette époque ; trouvait-on alors un village autour d'une *mansio* ou une *mutatio*? Un petit bourg? Un noyau de type urbain en formation²? Cette modestie relative³ justifie qu'aucun nom désignant cette communauté ne soit parvenu jusqu'à nous.

1. C. Lassus a lu, puis transcrit dans les carnets de Louis-Bénigne Baudot, les pages concernées, au total 2229 folios environ, soit 4500 pages. Cf. LASSUS, 2014.

2. Pour toutes les indications géographiques et historiques, cf. CAG, 21-2, n° 231 Dijon, p. 229 ; 231 ; 235 ; 290. FRÉZOULS, 1988, p. 262.

3. Ont été retrouvés à *Divio* suffisamment d'inscriptions, de restes architecturaux pour que l'on puisse envisager un centre urbanisé relativement développé ; cf. REDDÉ, BARRAL, FAVORY *et alii dir.*, 2011 ; pour les aspects culturels RAEPSAET-CHARLIER, 2012, p. 39 et 55-56.

* Professeur d'histoire romaine à l'Université de Bourgogne (sabine.lefebvre@u-bourgogne.fr). Nous remercions C. Vernou, Conservateur en chef du Musée archéologique de Dijon, pour sa disponibilité et son amitié.

** Titulaire d'un Master 2 d'histoire, histoire de l'art et archéologie de l'Université de Bourgogne, portant sur *Le castrum de Divio : essai de restitution d'une ville du Haut-Empire à l'Antiquité tardive* en 2014 (clement_lassus@yahoo.fr).

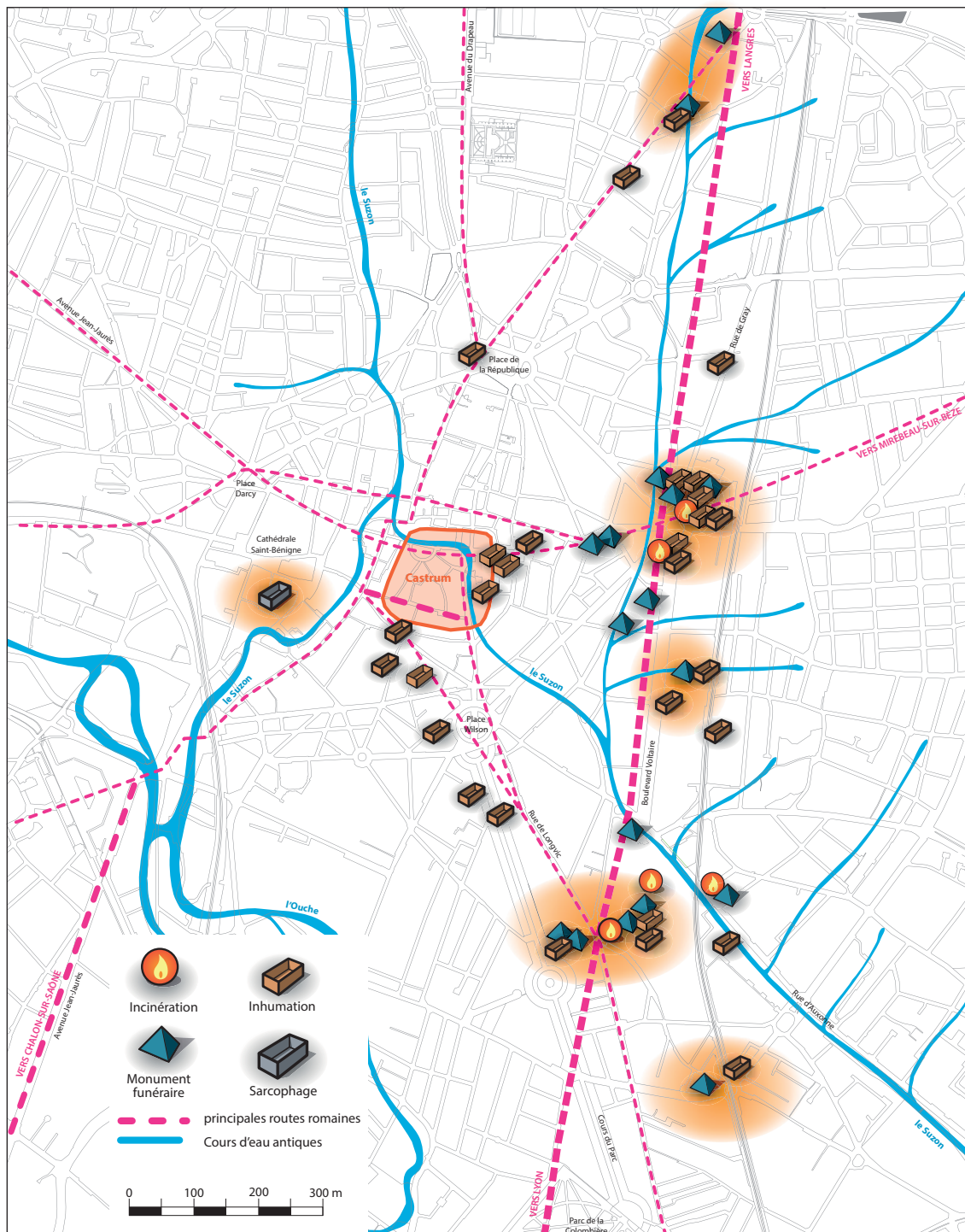


Fig. 1. Carte tirée de VERNOU dir., 2013, p. 4-5. recherche documentaire : D. Périchon et Ch. Vernou, d'après GAUCHAT, 1954 et JOUBEAUX, 1981, complétés. Cartographie sur fond cadastral : P. Baud et B. Bourguignon. Direction Voie publique et déplacements de la Ville de Dijon. Conception graphique : Fuglane, Dijon.

Ont été cependant identifiées plusieurs nécropoles liées à cette modeste urbanisation, mais aussi des lieux de culte, d'habitat, des thermes... L'influence d'un petit établissement (DELENCRE, GARCIA, 2011), longtemps considéré comme militaire⁴, à la Noue, au sud de l'Ouche (commune actuelle de Chenôve), sur le déve-

loppement urbain de *Divio*, est aujourd'hui à minimiser, car l'implantation du noyau urbain est antérieure à la présence de l'armée romaine dans la région. Le camp principal de la légion fut installé au nord-est de *Divio*, près de la *via Agrippa*, à Mirebeau-sur-Bèze⁵.

4. Il avait été mis en relation avec la VIII^e légion Auguste.

5. Cf. GOGUEY, REDDÉ, 1995; LE BOHEC, 1995; CAG, 21-2, p. 544-566, n°416, en part. 547-551; BARRAL, JOLY, 2011.

C'est tardivement, au cours du III^e siècle – selon Grégoire de Tours⁶, sous le règne d'Aurélien⁷ – ou peut-être plus sûrement dans la première moitié du IV^e siècle, que le *castrum* est édifié. Le besoin de protection est bien évidemment à mettre en relation avec les menaces qui pèsent alors sur le nord-est des Gaules⁸, mais il ne faut pas oublier que les enceintes qui se multiplient sont aussi la manifestation d'une militarisation de l'Empire. Cela ne confère pas à *Divio* un statut civique, l'agglomération dépend toujours de la *civitas* des Lingons, dont la capitale est *Andemantunnum* (Langres).

Ne figurant pas dans la *Tabula Peutingeriana*, son nom apparaît pour la première fois chez Grégoire de Tours au VI^e siècle sous la forme *Divione nomen* ou encore *a castro Divionensi*⁹. Le nom est repris par la suite chez des auteurs du VIII^e siècle.

LE *CASTRUM* DE *DIVIO*

Grégoire de Tours fournit les informations les plus précieuses sur le *castrum*¹⁰ :

De sancto Gregorio et situm Divionensis castri.

Erat enim tunc et beatus Gregorius apud urbem Lingonicam magnus Dei sacerdos, signis et virtutibus clarus. Sed quia huius pontificis meminimus, gratum arbitratus sum, ut situm loci Divionensis, in quo maxime erat assiduus, huic inseram lectione. Est autem castrum firmissimis muris in media planitie et satis iocunda compositum, terras valde fertiles atque fecundas, ita ut, arvis semel scissis vomere, semina iaceantur, et magna fructuum opulentia subsequatur. A meridie habet Oscarum fluvium piscibus valde praedivitem, ab aquilone vero alius fluviolus venit, qui per portam ingrediens ac sub pontem decurrens, per aliam rursus portam egreditur, totum monitionis locum placida unda circumfluens, ante portam autem molinas mira velocitate divertit. Quattuor portae a quattuor plagis mundi sunt positae, totumque aedificium triginta tres torres exornant, murus vero illius de quadris lapidibus usque in viginti pedes desuper a minuto lapide aedificatum habetur, habens in altum pedes triginta, in lato pedes quindecim. Qui cur non civitas dicta sit, ignoro. Habet enim in circuitu praetiosos fontes; a parte autem occidentes montes sunt uberrimi viniisque repleti, qui tam nobile incolis falernum porregunt, ut respuant Scalorum. Nam veteres ferunt ab Auriliano hoc imperatore fuisse aedificatum.

Plusieurs informations sont à retenir : la présence d'une muraille de bonne taille dont les dimensions sont fournies et dont le dispositif est complété par trente-trois tours, la présence d'une rivière, le Suzon, qui traverse la ville en passant sous les ponts par deux de ses portes, l'existence de quatre portes aux quatre points cardinaux. Mais l'ensemble du dispositif n'a pas survécu à l'occupation permanente de la ville de Dijon, devenue capitale des ducs de Bourgogne. Si le souvenir en est entretenu dans la ville, il reste encore des inconnues, comme l'emplacement exact des

tours. La *Carte archéologique de la Gaule* a répertorié les travaux menés jusque-là, et publiés en grande partie dans les *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, mais sans toujours tenir compte de documents plus anciens.

Ces derniers, des cartes et des plans principalement, ont été complétés, avec le développement des techniques archéologiques, tout au long du XX^e siècle (FYOT, 1920, p. 299-321; FYOT, 1928). Il faut attendre la thèse de Sandrine Durin (DURIN, 2011), pour qu'une nouvelle carte, prenant en compte les restes visibles, soit proposée à la communauté scientifique. Elle y inclut les localisations des blocs découverts lors de la démolition de la Sainte Chapelle¹¹, voisine du Palais ducal, au début du XIX^e siècle, mais aussi lors des travaux menés dans l'église Saint-Étienne, pour en faire une halle, à la même époque. Elle n'a pas oublié de faire figurer les résultats de fouilles plus récentes, comme celle de F. Devevey (DEVEVEY, DEYTS, 2004, p. 20-21), en 2000, sous l'actuelle bibliothèque municipale. C'est dans ce contexte particulier, où finalement, en dépit d'une documentation qui peut sembler abondante, mais qui reproduit un tracé peu rigoureux et des localisations inexactes pour les tours, qu'un travail a été mené afin de compléter la connaissance de *Divio* antique (LASSUS, 2014), en se penchant sur un fonds d'archives jusque-là peu exploité, les carnets¹² de Louis-Bénigne Baudot. Ce dernier était un spécialiste érudit, souvent vu comme un excentrique par ces contemporains, voire même comme un aventurier (NOURRY, 1900). Sa démarche, liée à la conservation du patrimoine, fut très novatrice pour l'époque.

À partir des cartes anciennes et du parcours suivi par L. B. Baudot, l'un de nous (LASSUS, 2014) a suivi le tracé du *castrum* (LASSUS, 2015). Il s'agissait de repérer et de cartographier les restes encore visibles de la fortification, puis ceux connus soit par les fouilles¹³, soit par les écrits, et enfin, de caractériser les secteurs disparus depuis peu.

Lorsque cela a été possible, les blocs et les restes sculptés ou autres éléments de décor conservés dans les maisons particulières ont été inventoriés et photographiés; les propriétaires en ignorent souvent l'origine. Parmi les documents qui ont été sortis de l'oubli, figure un bloc de forme pyramidale, conservé par M. Blagny¹⁴, son actuel propriétaire.

UN NOUVEAU « PYRAMIDION »

Sa provenance est totalement inconnue; M. Blagny l'a toujours vu chez lui – sa résidence chevauche le mur du *castrum* entre deux des tours présentes sur le mur sud¹⁵, en partie établie sur

6. GRÉGOIRE de Tours, *Historiae Francorum*, III, 19.

7. Sur la surestimation des constructions datées du règne d'Aurélien, cf. VAN DER STRATEN, 1960, p. 146, 148; VAN DER STRATEN, 1961, p. 144.

8. Pour évoquer le cadre général, cf. FERDIÈRE, 2005, p. 292-304.

9. GRÉGOIRE de Tours, *Historiae Francorum*, II, 23: *Quo ad eum perlato nuntio, nocte a castro Divionensi per murum dimissus Arvernus advenit, ibique iuxta verbum Domini, quod posuit in ore sancti Sidonii, undecimus datur episcopus; 32: Moventesque simul hii tres exercitum, id est Chlodovechus contra Gundobadum et Godigiselo, cum omni instrumento belli ad castrum cui Divione nomen est pervenerunt; 36: Ibique a sancto Eufrasio episcopo, qui quondam Aprunculo Divionensi successerat, benigne susceptus est, largitisque ei tam domibus quam agris et vineis, secum retenuit, dicens.*

10. GRÉGOIRE de Tours, *Historiae Francorum*, III, 19. On peut consulter la traduction d'Éd. Frezouls, « Dijon », dans FREZOULS, 1988, p. 185.

11. Référence aux carnets de L.-B. Baudot: Ms 1601, *Histoire de la Sainte Chapelle de Dijon*, feuillet 182, note prise en mars-avril 1803; feuillet 192, note prise en mars-avril 1803; feuillet 195, note prise le 16 novembre 1802.

12. C. Lassus a donc lu, puis transcrit les pages concernées, au total 2229 folios environ, soit 4500 pages.

13. On peut mentionner les fouilles très récentes menées par Hervé Mouillebouche en 2012 (MOUILLEBOUCHE, 2014, p. 59), lors de travaux menés au sein du Palais des États, qui ont permis de retrouver un nouveau segment du mur, signalé au début du XX^e siècle, mais oublié depuis. Mais les perturbations liées aux divers moments de construction du Palais n'ont pas permis une étude stratigraphique permettant de confirmer ou de préciser la date de construction.

14. Tous nos remerciements vont à M. Blagny, qui a accueilli très favorablement la démarche de C. Lassus et qui a accepté de nous laisser publier ce document inédit.

15. Référence au cadastre: Commune: DIJON (21), parcelle 111, feuille 000 BP 01. Coordonnées en projection: RGF93CC47 X=1854284.18; Y=6237469.88; Coordonnées géographiques: WGS84 (GPS) DMS (47° 19' 8" N - 5° 2' 28" E). Latitude = 47.318984 N, Longitude = 5.041112 E.



Fig. 2. Le « pyramidion » (photographie de S. Lefebvre, 2013).

l'une d'entre elles –, il en ignore l'origine. On peut supposer qu'il provient d'une nécropole voisine (cf. fig. 1). C'est à C. Lassus que l'on doit l'identification du bloc, sur lequel il a remarqué les lettres gravées lors de son inventaire des restes du mur du *castrum*.

Taillé dans un calcaire local, ce fragment de « pyramidion »¹⁶ n'est que la partie supérieure d'un monument plus grand. Il mesure dans son état actuel, 15 cm de côté pour la partie inférieure, et 11 cm de côté pour la partie supérieure. Sa hauteur actuelle est de 27,5 cm pour un angle et de 25 cm pour la partie la moins haute. La partie droite de la face principale a été abîmée, peut-être retaillée d'un tiers environ par rapport à sa taille initiale¹⁷. Sa forme était celle d'un obélisque, dont manque la partie inférieure (fig. 2).

Trois lignes de texte sont encore visibles, bien que la 3^{ème} ligne, cassée, ne soit conservée que dans sa partie supérieure. À la ligne 1, les lettres mesurent entre 2 et 4,5 cm, à la ligne 2 entre 3,6 et 3,7 cm. Des lettres de la ligne 3, il ne reste que la partie supérieure des lettres, mesurant entre 1,5 et 2,9 cm. L'espace entre les lignes est de 4 cm.

16. Le terme a été utilisé par les archéologues et les érudits locaux au XIX^e siècle; cf. JOUBEAUX, 1989.

17. Le bloc a sans doute été retaillé pour servir de claveau.

N°	Province	Civitas/Lieu de découverte	Nom du personnage	Référence
1	Aquitaine	<i>Ausci</i>	Attinus	<i>BCTH</i> , 1908, p. CXXII
2	Aquitaine	<i>Arverni</i>	Attinus*	<i>CAG</i> , 3, p. 154
3	Aquitaine	<i>Augustonemetum</i> (Clermont-Ferrand)	Attinus	<i>CAG</i> , 63-1, p. 252
4	Aquitaine	Bas-en-Basset (<i>Vellavi</i>)	Attinus	<i>CIL</i> , XIII, 1620 = <i>ILA-Vell.</i> , 15 = <i>CAG</i> 43, p. 41
5	Germanie supérieure	<i>Mogontiacum</i> (Mayence)	Attinia Ursa	<i>CIL</i> , XIII, 7076 = <i>CSIR D-02-06</i> , 97
6	Lyonnaise	<i>Iattinum</i>	Attinus	<i>CAG</i> , 77-02, p. 743
7	Lyonnaise	Soings-en-Sologne	At(i)nus	<i>CAG</i> , 41, p. 48

Fig. 3. Attinus/a et Attinius/a en Gaule.

*: il est le responsable d'une officina.

La graphie est peu soignée de façon globale. Mais on doit cependant noter l'élégance de certaines lettres. L'écriture utilisée n'est pas de type monumentale, elle relève plutôt de la cursive¹⁸, utilisée de façon bien plus fréquente pour l'épigraphie privée, et en particulier funéraire.

La lecture est la suivante :

DIS MAN

ATTIA ou ATTIN ou ATTIM moins probable?

M?VS T ou E ou F? I

Il s'agit d'une inscription funéraire classique dans la formulation de la première ligne. Les lettres constituant le *dis* et le début de *manibus* – le M, le A – sont bien visibles. De la lettre suivante, on ne voit pas grand chose, si ce n'est une haste légèrement inclinée dont le creusement indique qu'il s'agit bien d'une lettre et non d'une intervention postérieure de l'homme. Il est difficile d'y voir autre chose qu'un N qui pourrait s'inspirer d'une forme assez rare mais existante du N en cursive. Il faut donc restituer *Dis Man[ibus]*.

À la seconde ligne, incomplète à droite de façon sûre, et peut-être aussi à gauche, figure une partie de la dénomination du défunt. On lit bien *Atti*. La dernière lettre présente le jambage d'une lettre qui pourrait être un M si on la compare avec le M de *Manibus*. Nous aurions alors la séquence ATTIM pour le nom du défunt. Une recherche menée dans les diverses banques de données épigraphiques¹⁹ nous conduit à ne pas privilégier cette restitution. En effet, nous n'avons pu trouver aucun mot ou nom comprenant la forme « attim ». Le jambage visible est sans doute plus sûrement un N, différent de celui de la première ligne. Cela serait donc la séquence ATTIN qu'il faudrait restituer. La partie droite, dans la cassure, pourrait être la jambe droite du N. La séquence « attin » est connue. Si on exclut bien entendu les références à Attis²⁰, *Attinus* est bien attesté, entre autres dans les provinces gauloises²¹, tout comme la forme *Attinius/a* (fig. 3).

18. Des tableaux synthétiques de cette écriture sont proposées par CAGNAT, 1914, p. 7-10 et par LASSÈRE, 2005, p. 39.

19. Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby (<http://www.manfredclaus.de/fr/index.html>) et Epigraphic Database Heidelberg (<http://edh-www.adw.uni-heidelberg.de/home>).

20. Par exemple à Rome, *CIL*, VI, 505 = 30781 (*ILS*, 4143), en Italie *CIL*, IV, 2258 Pompéi; *AE*, 1994, 538 *Beneventum*, ou en Afrique: *AE*, 1987, 1001 *Carthago*.

21. *Attinus* et des dérivés sont connus ailleurs: *Attinus* (*CIL*, IV, 8383 Pompéi); *Attinulus* (*CIL*, IV, 6788 Pompéi).

N°	Province	Civitas/Lieu de découverte	Nom du personnage	Référence
1	Belgique	Burmerange (<i>Treviri</i>)	Attia	AE, 2002, 1 026
2	Belgique	<i>Divodorum</i> (Metz)	Attia	CIL, XIII, 11365
3	Belgique/Germanie supérieure	<i>Andemantunum</i> (Langres)	Attia Dammula Attius Quintilianus, son frère	CIL, XIII, 5720 = <i>ILingons</i> , 383
4	Belgique/Germanie supérieure	<i>Andemantunum</i> (Langres)	Attius Tuticanus*	CIL, XIII, 5684 (ILS, 2755) = <i>ILingons</i> , 353
5	Belgique/Germanie supérieure	<i>Andemantunum</i> (Langres)	Attius Euhodus**	CIL, XIII, 5685 = <i>ILingons</i> , 355
6	Belgique/Germanie supérieure	Mirebeau-sur-Bèze	Attia Sacrata, fille de Caius (Attius) ?	CIL, XIII, 56 14 = <i>ILingons</i> , 217
7	Germanie supérieure	Polch	C. Attius Carus, le père Attius Paternus Attia Aviana	CIL, XIII, 7678
8	Lyonnaise	<i>Agedincum</i> (Sens)	Attia	CAG, 89-2, p. 695
9	Lyonnaise	<i>Agedincum</i> (Sens)	Attia	CAG, 89-22, p. 704
10	Lyonnaise	Aignay-le-Duc	P. Attius Paterculus	CIL, XIII, 2887 (ILS, 4555) = <i>ILingons</i> , 295 = CAG, 21-01, p. 345

Fig. 4. Attius/Attia dans les cités voisines de Divio. * : il s'agit d'un ancien tribun de la II^e légion Auguste, qui a stationné en Bretagne, mettant en place le monument funéraire de son épouse. ** : il pourrait s'agir d'un affranchi.

La fin de la ligne manque (cf. fig. 5). Devons-nous restituer un nom plus long sous la forme *Attin[ianus]*, qui serait alors un hapax ? On pourrait aussi évoquer le *cognomen* masculin *Attina*, connu²².

Reste la possibilité que cette 5^{ème} lettre soit un A. En effet, on retrouve le petit trait caractéristique au sommet de la hampe. Mais il nous semble que la branche gauche est bien moins inclinée que sur le A du début de la ligne. De plus, la jonction entre les deux branches serait bien plus haute. Il faudrait alors faire de la hampe que l'on distingue juste avant la cassure de la pierre un L sans doute, si la marque à l'extrême droite est bien la base de cette lettre ; cette forme de L existe en écriture cursive. Il faudrait alors lire *Attial-*, mais cette forme n'est pas connue. Doit-on y voir un E ? Mais la barre horizontale inférieure est peut-être trop inclinée ; de plus, on ne distingue pas bien le départ des deux barres horizontales supérieures du E. Cependant, la lecture de *Attiae* – un datif ou un génitif –, serait séduisante et ferait connaître à *Divio* un gentilice jusque-là inconnu, mais présent dans la région, et plus précisément dans la cité des Lingons (fig. 4).

En effet, plusieurs groupes familiaux, trois en fait, sont attestés à Langres, capitale de la *civitas*. Il s'agit de citoyens romains, disposant d'un niveau de fortune conséquent : l'un des *Attii* est sans doute un affranchi, issu de l'une de ces familles. On remarque aussi la présence d'une attestation à Mirebeau-sur-Bèze, site dont on a vu qu'il était occupé par un camp légionnaire. La présence d'une *Attia* à Dijon est donc plausible. Mais elle n'appartiendrait pas aux groupes les plus puissants, comme en témoigne la relative modestie de la pierre tombale. Elle serait alors l'une des premières mentions d'un porteur de la *civitas Romana* à *Divio*.

Il faut enfin éliminer, je pense, le C – et la lecture *Attiac* –, la barre verticale étant trop droite. De plus, les noms bâtis sur ce radical sont extrêmement rares : une attestation en Italie²³. Existait pourtant à *Divio* une *Atticilla*²⁴ et un *Atticus*, originaire de *Lugdunum*, daté du III^e siècle²⁵ (fig. 5).

Dans l'hypothèse d'un nom court en début de cette ligne 2, l'espace manquant à droite était-il occupé par une filiation ou la marque d'un affranchissement ? Cela engagerait à préférer la restitution de *Attiae*. Il faudrait alors que cette filiation soit très courte, sous la forme « prénom abrégé en une lettre + *f(ilia)* ou *-ae* » ou sous la forme « prénom abrégé en une lettre + *l(iberta)* ou *-ae* », ce qui ferait de la défunte une fille ou l'affranchie d'un citoyen romain. Mais si on préfère conserver *Attin-*, le nom devrait alors être restitué sous la forme *Attinus* ou *Attinius* ; il y a la place pour les deux restitutions. Mais l'existence d'un citoyen romain dijonnais, porteur du gentilice *Attinius* à une date aussi précoce, est une hypothèse qui demande à être vérifiée dans l'épigraphie locale.

Si nous tenons compte du fait que le côté gauche aurait pu aussi être retravaillé, il faudrait alors envisager un nom plus long à gauche, comme *Sattinus*²⁶ ou *Sattinas*, un *cognomen*²⁷, ou *Cattinus/a*²⁸ ou un dérivé, *Cattinosus*²⁹.

La troisième ligne est plus difficile à lire car il manque la partie inférieure des lettres. La première trace visible semble être le jambage droit d'un M ; il est comparable, quoiqu'un peu plus incliné, à celui du M de *Manibus*. Il pourrait aussi s'agir d'un A³⁰, mais cette hypothèse est moins séduisante. La seconde lettre est un V. La troisième lettre est sans contestation un S, comparable, avec moins d'emphase, au S de *Dis*. Après un espace indiquant la fin d'un mot, se trouve une lettre qui pourrait être un T ; il est proche des T de la deuxième ligne. Mais il pourrait aussi s'agir d'un E ou encore plus sûrement d'un F, une petite barre horizontale semblant rejoindre le jambage vertical. Moins incisée que le reste des lettres, pourrait-elle être un accident subi par la pierre ? L'incision semble avoir la même forme triangulaire que le reste des lettres. Enfin, dans la cassure, on devinerait la trace d'une haste verticale. Il est donc possible de proposer de restituer *F(ecit)* [...] ou *FE[CIT]*. Il faudrait donc lire *[-]mus fecit* à la troisième ligne conservée.

26. Une restitution existe de ce mot : CIL, V, 8110, 059b *Aquileia* : *Mu(C) P(O) [S(O) Sattina]*.

27. CIL, VI, 16304 Rome : *M. Cornelius Sattinas*.

28. CIL, VIII, 20608 *Equizetum* : *Aurelia Cattina* ; RAA, p. 147 Zarai : *Iulia Cattin[a]*.

29. *ICMactar*, 10, 35 *Mactaris* : *Cattinosus*.

30. Nous croyons beaucoup moins à la restitution d'un B ou d'un R, lettres qui seraient possibles en écriture cursive.

22. CIL, VI, 8015 = 14148 Rome : L. Calpurnius Attina.

23. CIL, V, 8110, 393 (AE, 1996, 785b) Crescentino (Regio XI) : *M(arci) Maeli T(it)i f(ili)i Attiaci*.

24. CIL, XIII, 5493 = *ILingons*, 83 *Divio*.

25. CIL, XIII, 5553 = *ILingons*, 138 *Divio* : il est l'affranchi de Clodius Albinus.



Fig. 5. Les restitutions possibles de la ligne 2.

Plusieurs propositions peuvent être faites :

- il pourrait s'agir du surnom d'un citoyen romain : [-] *Attin[ius? f.] / [...]*mus ;
- il pourrait s'agir de la fin du nom du défunt figurant à la ligne 2 : *Attin[...]*mus ;
- il pourrait enfin s'agir du nom unique d'un personnage lié au défunt, dont le nom pourrait alors être au datif ou au génitif : *Attin[i ou o ...] / [...]*mus. Cette solution nous semble préférable car elle permet de comprendre la présence probable de *fecit*.

L'attestation d'un citoyen romain à et de *Divio* compléterait notre connaissance de la société locale. Mais la qualité du document funéraire témoigne d'un niveau social modeste : le/la défunte fait sans doute partie des personnages en vue de *Divio*, mais n'est absolument pas au niveau social des élites lingonnes qui résident à Langres.

La graphie et la formule *Dis Manibus*, écrite en toutes lettres, permettent de proposer une date. En effet, l'abréviation sous la forme *DM* apparaît dans les Gaules et les Germanies sous les Flaviens, mais elle reste rare jusqu'au début du II^e siècle (DONDIN-PAYRE, RAEPSAET-CHARLIER, 2001, p. IX). La forme non développée est à placer dans la seconde moitié du I^{er} siècle³¹. Seules trois lignes sont conservées, il est donc difficile d'évoquer une éventuelle concision du texte, qui aurait pu comprendre une quatrième, voire une cinquième ligne.

Ce « pyramidion » – on devrait d'ailleurs plutôt employer le terme d'obélisque – n'est pas un *hapax*. Ont été en effet retrouvés à Dijon de très nombreux exemplaires, plusieurs dizaines anépigraphes et une quarantaine inscrits (JOUBEAUX, 1989) ; ils sont de tailles diverses, provenant des nécropoles de Dijon, dont une

cartographie récente a été revue lors de l'exposition *Necropolis*, organisée au Musée archéologique de Dijon de mai à août 2013 (VERNOU, 2013). Tous taillés dans un calcaire local, ils sont datés de la seconde moitié du I^{er} siècle ap. au début du III^e siècle. Deux types de provenance ont fourni les documents aujourd'hui connus. D'une part, certains ont été découverts en réemploi dans les limites du *castrum* ; ils sont au nombre de cinq, auxquels on peut vraisemblablement ajouter le nouveau document. D'autre part, ils sont issus de découvertes anciennes, fortuites parfois, dans les nécropoles dijonnaises, en particulier le long de la voie reliant Chalon-sur-Saône à Langres. Cette nécropole a surtout été utilisée avant la construction du *castrum*, et il n'est pas impossible que les « pyramidions » retrouvés en réemploi proviennent de la même zone. Les découvertes, pour la plupart effectuées au XIX^e, sont peu documentées. Il est donc difficile de les insérer dans le paysage funéraire.

La grande majorité³² des autres exemplaires répertoriés viennent de Langres, Til-Châtel, et de six ou sept localités du territoire lingon ; la plupart sont à mettre en relation avec la *via Agrippa*, qui aurait pu jouer un rôle dans la diffusion du modèle dans l'ensemble du territoire lingon. Il s'agirait d'un type de monuments funéraires spécifique à ce territoire, et sans doute antérieur à la conquête romaine.

Le groupe dijonnais constitue donc un ensemble tout à fait exceptionnel, présentant un certain nombre de caractères communs. Leur forme tout d'abord, celle de monolithe à quatre faces élancées, ainsi qu'on le constate quand ils sont complets³³. Cela nous permet de préciser qu'il manque au nouveau document une

31. JOUBEAUX, 1989, p. 238. Cf. HATT, 1951, p. 19 ; AUDIN, BURNAND, 1959, p. 322-323 : la troisième période de 70 à 115 environ ; tableau 3, p. 338-340 ; tableau 4, p. 341.

32. JOUBEAUX, 1989, p. 215 : il signale un cas à Martigny, et des cas messins. Il estime ne pas pouvoir rattacher à ce groupe un document santon et un autunois.

33. JOUBEAUX, 1989, p. 215 : entre 44 et 145 cm de haut pour les obélisques dijonnais.

Formule funéraire	Nbre d'attestations
<i>Dis Manibus</i> + nom du défunt	3
<i>DM</i> + nom du défunt	6
<i>MD</i> + nom du défunt	2
<i>D</i> + nom du défunt	1
<i>DM Memo(riae ?)</i> + nom du défunt	1
<i>DM + Monumentum</i> + nom du défunt	3
<i>MD + Monumentum</i> + nom du défunt	1
<i>D + Monumentum</i> + nom du défunt	1
<i>Monumentum</i> + nom du défunt	13
Nom du défunt seul ou texte incomplet	9

Fig. 6. Les formulaires funéraires.

part importante de sa partie inférieure. La base est plus large que la partie haute et toutes deux présentent une surface plane. Le matériau est local, il s'agit de la pierre d'Asnières, issue de carrières situées à moins de 10 km au nord de Dijon. De façon générale, la taille est assez grossière, des traces d'outils sont encore visibles.

Quels sont les apports de l'épigraphie pour ce groupe homogène de quarante documents³⁴? H. Joubeaux en propose une synthèse (JOUBEAUX, 1989, p. 236-241) au sein de laquelle il faut introduire les deux derniers « pyramidions », celui récemment publié en 2006 et l'inédit présenté ici. La formule funéraire *Dis Manibus* est en grande majorité abrégée, comme en témoigne la figure 6³⁵.

Dis Manibus n'est donc pas la formule la plus utilisée, qu'elle soit abrégée ou entière. Cette dernière forme est d'ailleurs très minoritaire : trois cas³⁶.

Quant à l'écriture, pour la grande majorité des pyramidions, il s'agit de capitales, mais qui n'ont pas la qualité de l'épigraphie monumentale (JOUBEAUX, 1989, p. 238). Les lettres sont souvent grossièrement esquissées et parfois peu lisibles. Le pyramidion de

M. Blagny présente donc ici une singularité. Il y a globalement très peu d'abréviations, les mots sont bien séparés. La filiation est abrégée, quand elle est présente, sous la forme *FIL(ius)*, *FI(lius)* ou *F(ilius)*.

L'analyse onomastique que propose H. Joubeaux, et à laquelle nous renvoyons pour les détails (*ibid.*, p. 239-240), permet de constater l'absence de citoyens romains. Il s'agit de noms uniques, d'origine celtique pour environ la moitié – ils apparaissent ici pour près de 50 % sous une forme inconnue ailleurs. Il ne faut donc pas éliminer de façon définitive certaines des hypothèses de lecture que nous avons pu proposer pour le nouveau pyramidion. L'autre moitié des noms est d'origine latine, des noms qui sont alors attestés de façon très fréquente en Gaule, en particulier dans le quart nord-est.

À partir des ces caractéristiques générales, le portrait du défunt pour lequel ce pyramidion a été mis en place peut être tracé : il s'agit d'un indigène, issu de la petite communauté vivant à *Divio*. De condition modeste, mais pas sans moyens, il a néanmoins souhaité laisser une trace après sa mort, en choisissant un monument typique de la région. Notre défunt ou défunte s'insère dans cette série. Même si on doit restituer un défunt porteur de la citoyenneté romaine, il ne devait être lié aux familles notables de Langres que de façon lointaine, par un affranchissement par exemple.

Le choix a été fait de la forme du pyramidion, typiquement dijonnais ; en effet, les hypothèses proposées par E. Linckenheld (LINCKENHELD, 1927) et par J.-J. Hatt³⁷ sont contestées par H. Joubeaux (JOUBEAUX, 1989, p. 241-242), qui semble exclure une influence étrangère à la cité lingonne. Cet auteur préfère y voir la continuité d'une pratique locale protohistorique, et ses arguments sont tout à fait concluants.

Grâce à la mise au jour d'une documentation peu étudiée ou inconnue, quelques pages supplémentaires de l'histoire de *Divio* peuvent être écrites, permettant d'enrichir le patrimoine dijonnais : un plan mis à jour de l'enceinte du *castrum* et des restes de murailles plus nombreux à être identifiés. Avec le « pyramidion » et son inscription funéraire, c'est une autre page, plus sociale, que nous avons parcourue. Apports modestes certes, mais qui pour une agglomération très peu connue au Haut-Empire, ne devaient pas pour autant tomber dans l'oubli.

34. JOUBEAUX, 1989, p. 216-236 pour trente-neuf numéros auquel il faut ajouter la découverte publiée par PÉRICHON, VERNOU, 2006, p. 585 (*AE*, 2006, 925) = *CAG*, 21-2, p. 249.

35. Tableau construit à partir de celui proposé par JOUBEAUX, 1989, p. 237, mais avec quelques corrections : la formule *Dis Manibus + Monumentum* + nom du défunt n'existe pas dans son corpus ; or il comptabilise là deux « pyramidions ».

36. JOUBEAUX, 1989, p. 216, n° 1 : *Dis / Manibu[s]* ; p. 221, n° 12 : *Dis / Manibus* (*CIL*, XIII, 5587) ; et notre inédit.

37. HATT, 1951, p. 215 : c'est pour lui une variante du cippe romain.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations des *corpora* épigraphiques

AE = *L'Année épigraphique*, Paris, 1888-.

CIL = *Corpus Inscriptionum Latinarum*, Berlin, 1863-.

CSIR-D-02-06 = BOPPÉRT W., 1992, *Zivile Grabsteine aus Mainz und Umgebung. Corpus Signorum Imperii Romani. Deutschland, 02, Germania superior, 06*, Bonn, 144 p., 63 p. de pl.

ICMactar = PRÉVOT F., 1984, *Recherches archéologiques franco-tunisiennes à Mactar. V. Les inscriptions chrétiennes*, Rome, 261 p.

ILA-Vell. = RÉMY B., 1995, *Inscriptions Latines d'Aquitaine. Vellaves*, Bordeaux, 157 p.

ILingons = LE BOHEC Y., 2003, *Inscriptions de la cité des Lingons : inscriptions sur pierre, Inscriptiones Latinae Galliae Belgicae, 1. Lingones*, Paris, 366 p.

ILS = DESSAU H., 1892, *Inscriptiones Latinae selectae*, Berlin.

RAA = GSELL S., 1893, *Recherches archéologiques en Algérie*, Paris, 436 p.

Ouvrages

AUDIN A., BURNAND Y., 1959, « Chronologie des épitaphes romaines de Lyon », *Revue des Études anciennes*, t. 61, p. 320-352.

BARRAL P., JOLY M., 2011, « Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze », in : REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY F. *et alii dir.*, 2011, vol. 2, p. 543-556 (*Bibracte*, 21).

CAG, 3 = CORROCHER J., 1989, *L'Allier*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 216 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 3).

- CAG, 21-1 = PROVOST M., 2009, *La Côte-d'Or*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 559 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 21-1).
- CAG, 21-2 = PROVOST M., 2009, *La Côte-d'Or, d'Allerey à Normier*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 651 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 21-2).
- CAG, 41 = PROVOST M., 1988, *Le Loir-et-Cher*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 159 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 41).
- CAG, 43 = PROVOST M., RÉMY B., 1994, *La Haute-Loire*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 192 p. (*Carte archéologique de La Gaule*, 43).
- CAG, 63-1 = MENNESSIER-JOUANNET C., PROVOST M., 1994, *Clermont-Ferrand*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 290 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 63-1).
- CAG, 77-2 = GRIFFISCH J.-N., MAGNA D., MORDANT D., 2008, *La Seine-et-Marne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 575 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 77-2).
- CAG, 89-2 = DELOR J.-P., 2002, *L'Yonne*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, 883 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 89-2).
- CAGNAT R., 1914, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, Fontemoing, 504 p. et 28 pl.
- DELENCRE F., GARCIA J.-P., 2011, «La distribution des tuiles estampillées de la VIII^e légion *Augusta* autour de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or, France)», *R.A.E.*, t. 60-2011, p. 553-562.
- DEVEVEY F., DEYTS S., 2004, «Archéologie, prospections et chantiers 2000-2004», *Mémoires de la CACO*, t. 40, p. 13-37.
- DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., 2001, «Critères de datation épigraphiques pour les Gaules et les Germanies», in: DONDIN-PAYRE M., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th. dir., *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. IX-XIII.
- DURIN S., 2011, *Le décor architectural gallo-romain de Dijon: contributions à l'étude du lapidaire architectural du quart nord-est de la Gaule*, Dijon, S. Durin, 319 p.
- FERDIÈRE A., 2005, *Les Gaules, Provinces des Gaules et Germanies, Provinces alpines, II^e s. av. J.-C.-V^e s. ap. J.-C.*, Paris, A. Colin, 446 p.
- FRÉZOULS Éd. dir., 1988, *Les villes antiques de la France. II, Germanie supérieure. 1: Besançon, Dijon, Langres, Mandeure*, Strasbourg, 505 p.
- FYOT E., 1920, «Le castrum Divionense», *Bull. du Comité des Travaux historiques*, p. 299-321.
- FYOT E., 1928, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, 525 p.
- GOGUEY R., 2008, «Légionnaires romains chez les Lingons: la VIII^e Augusta à Mirebeau (Côte-d'Or)», *R.A.E.*, t. 57-2008, p. 227-251.
- GOGUEY R., REDDÉ M. dir., 1995, *Le camp légionnaire de Mirebeau*, Mainz, Verl. des RGZM, 380 p. (*Monographien des Römisch-Germanisches Zentralmuseum*, 36).
- GRÉGOIRE de Tours, *Histoire des Francs*, Édition et traduction de R. LATOUCHE, Paris, Les Belles Lettres, 1963: t. 1: Livres I-V, 325 p. et 1965: t. 2: Livres VI-X, 354 p. (Coll. *Classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge*).
- HATT J.-J., 1951, *La tombe gallo-romaine: recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*, Paris, Picard, XII-330 p.
- JOUBEAUX H., 1989, «Un type particulier de monuments funéraires: les 'pyramidions' des nécropoles gallo-romaines de Dijon», *Gallia*, t. 46, p. 213-244.
- LASSÈRE J.-M., 2005, *Manuel d'épigraphie romaine. I, L'individu, la cité*, Paris, Picard, 561 p. (*Antiquité-synthèses*, 8).
- LASSUS C., 2014, *Le castrum de Divio: essai de restitution d'une ville du Haut-Empire à l'Antiquité tardive*, Mémoire de master 2, Dijon, Univ. de Bourgogne. Vol. 1: *Texte*, 118 p.; vol. 2: *Corpus*: manuscrits de Louis Bénigne Baudot regroupant quatre tomes dont l'intitulé général est 'Notes prises à Dijon d'après les objets même depuis la Révolution de 1789', 152 p.
- LASSUS C., 2015, «Le castrum de Dijon: une enceinte romaine méconnue», in: *Chastels et maisons fortes*, 5, *Actes des journées de Castellologie de Bourgogne 2013-2014*, p. 13-29.
- LE BOHEC Y., 1995, «L'épigraphie de Mirebeau», in: GOGUEY R., REDDÉ M. dir., 1995, p. 311-315 (*Monographien des Römisch-Germanisches Zentralmuseum*, 36).
- LINCKENHELD É., 1927, *Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatrices et en Gaule*, Paris, Les Belles Lettres, 155 p. (*Publ. de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 38).
- MOUILLEBOUCHE H., 2014, *Palais ducal de Dijon: le logis de Philippe le Bon*, Chagny, Centre de Castellologie de Bourgogne, 229 p.
- NOURRY E., 1900, Notice biographique sur Louis-Bénigne Baudot, en tête du Catalogue de la bibliothèque d'un amateur bourguignon et des manuscrits de feu Louis-Bénigne Baudot..., Dijon.
- PÉRICHON D., VERNOU C., 2006, «Du nouveau sur la nécropole de *Divio*: monuments funéraires gallo-romains découverts à Dijon», in: BARAY L. dir., *Artisanats, sociétés et civilisations: hommages à Jean-Paul Thevenot, Actes du colloque de Sens, avril 2003*, Dijon, S.A.E., p. 581-594 (24^{ème} suppl. à la R.A.E.).
- RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., 2012, «Les cultes de la cité des Lingons: l'apport des inscriptions», in: CAZANOVE O. de, MÉNIEL P. dir., *Étudier les lieux de culte en Gaule romaine, Actes de la table ronde de Dijon, 18-19 sept. 2009*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 37-73 (*Archéologie et histoire romaine*, 24).
- REDDÉ M., BARRAL Ph., FAVORY F. et alii dir., 2011, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, 2 vol., Glux-en-Glenne, Bibracte, 966 p. (*Bibracte*, 21).
- VAN DER STRATEN J., 1960, «La Passion de St. Patrocle de Troyes: ses sources», *Analecta Bollandiana*, 78, p. 145-153.
- VAN DER STRATEN J., 1961, «Les Actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne: étude littéraire», *Analecta Bollandiana*, 79, p. 115-144.
- VAN DER STRATEN J., 1961, «Les Actes des martyrs d'Aurélien en Bourgogne: le texte de Farfa», *Analecta Bollandiana*, 79, p. 447-468.
- VERNOU C. dir., 2013, *Necropolis: les morts de l'antique Divio*, Dijon, Musée archéologique de Dijon, 8 p. (*Fragments d'Archéologie*, 19).